

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00276

Numéro SIREN : 881 767 560

Nom ou dénomination : 2R Invest

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt 6465

Désignation de l'entreprise		SARL 2R INVEST		164 RUE DU JEU DE PAUME		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		60740 ST MAXIMIN					
SIRET		8 8 1 7 6 7 5 6 0 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	302 869	042		302 869	348 663
	Total I (5)	044	302 869	048		302 869	348 663
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	65 040	070		65 040	5 460
		072	19 870	074		19 870	1 156
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 347	086		8 347	488
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	93 257	098		93 257	7 104
	Total général (I + II)	110	396 126	112		396 126	355 767
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		117 800		117 800	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants et de Commerce de l'Emploi) N° Le Greffier	132					
	Report à nouveau	134		(6 964)		(3 177)	
	Résultat de l'exercice	136		12 705		(3 786)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		123 541		110 836	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		165 892		178 075	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 021		2 638	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	63 677	172	105 672	64 218	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		272 585		244 931		
Total général (I + II + III)				180	396 126		355 767
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	163 178	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 993	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



2G EXPERTS

SARL 2R INVEST

164 RUE DU JEU DE PAUME

60740 ST MAXIMIN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

2G EXPERTS

1, Avenue Paul Michonneau - 62000 ARRAS

Tel : 03.21.501.201

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lille . SAS au capital de 10.000 Euros.

Siret : 824 424 105 00024 - TVA : FR 83 814 424 105 - APE : 6920Z - RCS Arras



2G EXPERTS

Attestation

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2R INVEST** relatifs à l'exercice du **01/04/2022** au **31/03/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 396 126 euros

Chiffre d'affaires : 63 300 euros

Résultat net comptable : 12 705 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ARRAS

Le 25/07/2023

Signature

Germain GLORIAN

2G EXPERTS

1, avenue Paul Michonneau - 62000 ARRAS

Tel : 03.21.501.201

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lille . SARL au capital de 10.000 Euros.

Siret : 824 424 105 00016 - TVA : FR 83 814 424 105 - APE : 6920Z - RCS Arras

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tinbra à date du service

Exercice ouvert le 01042022 et clos le 31032023 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration
Adresse du déclarant (si elle est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement

A IDENTIFICATION
SARL 2R INVEST
164 RUE DU JEU DE PAUME
60740 ST MAXIMIN
Insp. IFU N° dossier N° Siret 88176756000017

B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ACTIVITE DE SOCIETE HOLDING
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A-1 U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1. Résultat fiscal
Désignation des impositions
0
Désignation des impositions
au taux de 15 %
Désignation des impositions
au taux de 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposables au taux de 15 %

2. Plus-values
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %

3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être mentionnés des résultats fonctionnels en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches nouvelles ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zones de développement prioritaire art. 44 septedecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zones de développement prioritaire art. 44 septedecies ☐
Bassins versants à dynamiser (BUD) art. 44 septedecies ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐
Sociétés d'investissement immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit réparti (indiquer le cas) ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2065

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)
Régime des sociétés soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

ECF ☐ Désignation du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : 2G EXPERTS 1 AVENUE PAUL MICHONNEAU 03.21.501.201
62000 ARRAS
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A ST MAXIMIN le 17072023 Signature et qualité du déclarant RENE DESSELLE GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

**(A prêcher par nature
pour les hommes & les bêtes)**

à l'abattement de 40% prévu au 2^o de l'article 13 de l'CGI.

J

EARL - tous les associés
SCA - associés gérants
ENC ou SCS - associés ou actionnaires commanditaires
SEP - si le site de copropriétaires de navires - associés, gérants ou commanditaires

**PAUL
BARR**
MONTANA
COUNTRY
MUSIC
HALL OF
FAME
AND
MUSEUM
OF
COUNTRY
MUSIC
HALL OF
FAME
AND
MUSEUM
OF
COUNTRY
MUSIC

Au sein du
pays de
laquelle
de verser
ment à
été effec-
tue

...the trailer
...engine
...it made
...the

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

s de la p
 délimité
 de l'air d
 s de la p
 délimité
 de l'air d

depuis
1911, à la
Maison de
la Femme
de la Ville
de Paris
et à la
Maison de
la Femme
de la Ville
de Paris

REPORT

100

**Import of
Domestic
Products**

THE
FEDERAL
BUREAU OF
INVESTIGATION
U. S. DEPARTMENT OF JUSTICE

60500 CHANTILLY FRANCE

100

2022

27 000

100

2023

9 000

31032023

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

[illegible]

Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLTL) (voir les explications figurant sur la notice)

(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PML de l'exercice			
MVLT restant au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SARL 2R INVEST		164 RUE DU JEU DE PAUME		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		60740 ST MAXIMIN					
SIRET		8 8 1 7 6 7 5 6 0 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31032023		31032022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	302 869	042		302 869	348 663
	Total I (5)	044	302 869	048		302 869	348 663
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	65 040	070	65 040	5 460
			072	19 870	074	19 870	1 156
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 347	086	8 347	488	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	93 257	098	93 257	7 104	
	Total général (I + II)	110	396 126	112	396 126	355 767	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	117 800		117 800		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	(6 964)		(3 177)		
	Résultat de l'exercice	136	12 705		(3 786)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	123 541		110 836		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	165 892		178 075		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 021		2 638		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 63 677)	172	105 672		64 218		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	272 585		244 931			
Total général (I + II + III)				180	396 126		355 767
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	163 178	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 993	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2R INVEST		Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires	215		214					
		217		218	63 300	4 550			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	63 300	4 550			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 798	3 812			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 526	267			
	Rémunérations du personnel *			250	36 000	3 000			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	14 348	930			
	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	17				
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)			264	57 688	8 009			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 612	(3 459)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	13 197	2 787			
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	5 317	3 114			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	787				
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	12 705	(3 786)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	12 705	314			
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	787				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991		992			
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344		993			
Zone franche urbaine (44. octies A)		987		127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		655		641		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		647		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)			649		990		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648						
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)							
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)							
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)								
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	5 892	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 6.964 dont imputés sur le résultat :					360	5 892		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 2R INVEST						Néant ☐ *			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	348 663	482	11 993	484	57 787	486	302 869		
TOTAL		490	348 663	492	11 993	494	57 787	496	302 869		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 2R INVEST**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	6 964
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983	5 892
Déficits reportables		984	1 072
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	1 072

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	1 615
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	12 733
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	13 570
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	582
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2R INVEST		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01042022		et clos le : 31032023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

N° SIRET 88176756000017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2R INVEST

ADRESSE (voie) 164 RUE DU JEU DE PAUME

CODE POSTAL 60740 VILLE ST MAXIMIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DESSELLE Prénom(s) Rene
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 26/02/1967 N° département 02 Commune CHAUNY Pays FRANCE
Adresse : N° 6 Voie AVENUE DU BOUTEILLER
Code postal 60500 Commune CHANTILLY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

N° SIRET 88176756000017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2R INVEST

ADRESSE (voie) 164 RUE DU JEU DE PAUME

CODE POSTAL 60740 VILLE ST MAXIMIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

2

Forme juridique SAS Dénomination 2R COMPIEGNE

N° SIREN (si société établie en France) 882227051

% de détention 75,00

Adresse : N° 27 Voie ESPLANADE MARGUERITE PEREY

Code postal 60200

Commune COMPIEGNE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination 2R SAINT MAXIMIN

N° SIREN (si société établie en France) 802432625

% de détention 80,00

Adresse : N° Voie RUE DU JEU DE PAUME

Code postal 60740

Commune SAINT MAXIMIN

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	01/04/2021 31/03/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
MARGES (Commerciale + Production)	63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)	3 798	6,00	3 812	83,79	(14)	-0,37
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	3 798	6,00	3 812	83,79	(14)	-0,37
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	59 502	94,00	738	16,21	58 764	N/S
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	103	0,16			103	
- Autres impôts et taxes	3 423	5,41	267	5,87	3 156	N/S
- Salaires et traitements	36 000	56,87	3 000	65,93	33 000	N/S
- Charges sociales	14 348	22,67	930	20,44	13 418	N/S
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 628	8,89	(3 459)	-76,03	9 088	262,70
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante	17	0,03			17	
RÉSULTAT EXPLOITATION	5 612	8,87	(3 459)	-76,03	9 071	262,22
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	13 197	20,85	2 787	61,25	10 410	373,51
- Charges financières	5 317	8,40	3 114	68,44	2 203	70,74
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	13 492	21,31	(3 786)	-83,21	17 278	456,34
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	787	1,24			787	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(787)	-1,24			(787)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 705	20,07	(3 786)	-83,21	16 491	435,55

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/04/2022 31/03/2023	12 mois	01/04/2021 31/03/2022	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
Marge commerciale							
Production vendue Services		63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
70811000	REMUNERATION PRESIDENCE 2R COM	15 900	25,12	1 150	25,27	14 750	N/S
70812000	REMUNERATION PRESIDENCE 2R ST	47 400	74,88	3 400	74,73	44 000	N/S
Production de l'exercice		63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
Marge brute de production		63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
Production de l'exercice + Marge commerciale		63 300	100,00	4 550	100,00	58 750	N/S
Autres charges externes		3 798	6,00	3 812	83,79	(14)	-0,37
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	1 320	2,09	1 056	23,21	264	25,00
62261000	HONORAIRES JURIDIQUES	631	1,00	1 076	23,66	(445)	-41,39
62263000	HONORAIRES AUTRES	1 299	2,05	1 575	34,62	(276)	-17,51
62700000	SERV. BANCAIRES TAXABLES	548	0,87	105	2,31	443	421,71
Valeur ajoutée produite		59 502	94,00	738	16,21	58 764	N/S
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération		103	0,16			103	
63130000	PARTICIP. DES EMPLOYEURS A FC	103	0,16			103	
Impôts, taxes & versements assimilés autres		3 423	5,41	267	5,87	3 156	N/S
63781000	CSG DEDUCTIBLE	3 423	5,41	267	5,87	3 156	N/S
Salaires et traitements		36 000	56,87	3 000	65,93	33 000	N/S
64400000	REMUN. DU TRAVAIL EXPLOITANT	36 000	56,87	3 000	65,93	33 000	N/S
Charges sociales		14 348	22,67	930	20,44	13 418	N/S
64600000	COTISAT. PERSONNEL. DE L'EXPL.	12 733	20,12	930	20,44	11 803	N/S
64601000	AXA	1 615	2,55			1 615	
Excédent brut d'exploitation		5 628	8,89	(3 459)	-76,03	9 088	262,70
Autres produits d'exploitation							
75800000	PRODUITS DIV. GESTION COURANTE						
Autres charges de gestion courante		17	0,03			17	
65800000	CH. DIVERSES GESTION COURANTES	17	0,03			17	
Résultat d'exploitation		5 612	8,87	(3 459)	-76,03	9 071	262,22
Produits financiers		13 197	20,85	2 787	61,25	10 410	373,51
76210000	REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	8 000	12,64			8 000	
76380000	DECOMPTE INTERETS CC	5 197	8,21	2 787	61,25	2 410	86,46
Charges financières		5 317	8,40	3 114	68,44	2 203	70,74
66150000	INTERETS DES COMPTES COURANTS	5 266	8,32	3 094	68,00	2 173	70,22
66160000	INTERETS DECOUVERTS BANCAIRES	50	0,08	20	0,44	30	150,55

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/04/2022 12 31/03/2023 mois		01/04/2021 12 31/03/2022 mois		Variations %	
Résultat courant avant impôts	13 492	21,31	(3 786)	-83,21	17 278	456,34
Charges exceptionnelles	787	1,24			787	
67120000 CHARGES EXCEP.AMENDES FISCALES	787	1,24			787	
Résultat exceptionnel	(787)	-1,24			(787)	
Résultat de l'exercice	12 705	20,07	(3 786)	-83,21	16 491	435,55

2G EXPERTS

SARL 2R INVEST

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **396 126 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **76 497 euros** et un total **charges** de **63 792 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **12 705 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	348 663		11 993		57 787	302 869
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	348 663		11 993		57 787	302 869
TO TAL		348 663		11 993		57 787	302 869

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	163 178	163 178	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	65 040	65 040	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	173	173	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	19 697	19 697	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		248 089	248 089	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	31	31		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	165 860	165 860		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 021	1 021		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 275	29 275		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 720	12 720		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	63 677	63 677		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		272 585	272 585		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		63 677			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2023

Total des Produits à recevoir		2 101
Créances rattachées à des participations		2 101
INTERETS CREANCES 2R COMPIEGNE	2 101	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2023

Total des Charges à payer		32 281
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>31</i>	31
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS DETTES RATTACHES PARTICIPATION</i>	<i>2 218</i>	2 218
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVEN.</i>	<i>757</i>	757
Dettes fiscales et sociales <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>ECHEANCIER URSSAF</i>	<i>2 734</i> <i>26 541</i>	29 275

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/03/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/03/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/03/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2023
Capital social	117 800				117 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(3 177)	(3 786)			(6 964)
Résultat de l'exercice	(3 786)	3 786		12 705	12 705
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	110 836			12 705	123 541

Date de l'assemblée générale 30/09/2022

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 110 836

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 110 836

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 12 705

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	1 178,0000	117 800,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	1 178,0000	117 800,00

2R INVEST
Société à responsabilité limitée
Au capital de 117.800 euros
Siège social : 164, Rue du Jeu de Paume
60740 SAINT-MAXIMIN
881 767 560 RCS COMPIEGNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 03.08.2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2023

DEUXIEME DÉCISION

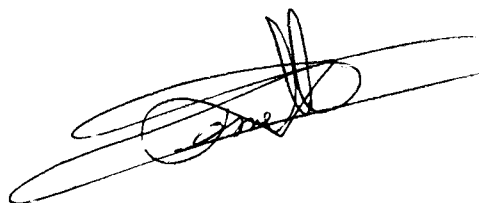
L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice de 12 705 euros** de la manière suivante :

• En « Report à nouveau » afin d'apurer totalement ledit compte :	6 964 euros
Solde :	5 741 euros
• En « Réserve Légale » :	288 euros
• En « Autres Réserves » :	5453 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices.

L'associé unique constate, aux termes de l'affectation qui précède, que les capitaux propres sont reconstitués.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur René DESSELLE



POUVOIR

Je soussigné :

- **Monsieur René DESSELLE**, demeurant CHANTILLY (60500) - 6, avenue du Bouteiller, gérant de la société suivante :

2R INVEST
Société à responsabilité limitée
Au capital de 117.800 euros
Siège social : 164, Rue du Jeu de Paume
60740 SAINT-MAXIMIN
881 767 560 RCS COMPIEGNE

Constitue par les présentes pour mandataire spécial :

2G EXPERTS
Société par Actions Simplifiée D'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 1, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS
RCS ARRAS 824 424 105

A qui je donne mandat de, pour moi et en mon nom :

- Faire au Tribunal de Commerce de COMPIEGNE tout dépôt, immatriculation, modification et radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Faire à cet effet toute déclaration, signer toute pièce, payer et recevoir toute somme, en donner bonne et valable quittance, décharge et/ou mainlevée et généralement faire le nécessaire.
- Faire toutes déclarations auprès du service informatique mentionné à l'article R. 123-30-14 du code de commerce et accessible à l'adresse formalites.entreprises.gouv.fr, se rapportant à ma demande de création, modification ou cessation d'activité de mon entreprise, auprès des organismes destinataires mentionnés à l'article R. 123-30 du code de commerce

Fait à ARRAS
Le 03.08.2023

Monsieur René DESSELLE
Mention manuscrite « BON POUR MANDAT » + Signature

Bon pour mandat

